N°2023-080

FINANCES - Décision modificative - Budget Atelier Relais - Approbation et

Envoyé en préfecture le 07/12/2023 Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le 08/12/2023





ID: 045-214502692-20231127-2023_080-DE

N°2023-080

FINANCES - Décision modificative - Budget Atelier Relais – Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 21 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents:

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER

En exercice: 21 Présents: Votants: 21

Excusés:

Charline MARTINEAU, Sébastien GALERON,

Pouvoirs:

Charline MARTINEAU..... à Isabelle BRIARD Sébastien GALERON.....à Dominique RENAULT

Secrétaire auxiliaire : Aurélie PLUMEJEAUD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu la délibération n°2023-028 du 3 avril 2023 adoptant le budget primitif du budget Atelier Relais pour l'exercice 2023;



N°2023-079 FINANCES – Décision modificative – Budget Atelier Relais - Approbation e 10 1045-214502692-20231127-2023_080-DE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				Market Burner
D-60813-90 : Chauffage urbain	0,00€	4 400,00 €	0,00€	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00€	4 400,00 €	0,00€	0,00€
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	4 400,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	4 400,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	4 400,00 €	4 400,00 €	0,00€	0,00€
INVESTISSEMENT				
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	500,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	500,00€	0,00€	0,00€	0,00€
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	4 400,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00€	0,00€	4 400,00 €	0,00€
D-1641-90 : Emprunts en euros	3 900,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	3 900,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	4 400,00 €	0,00€	4 400,00 €	0,00€
Total Général	-4 400,00 €		-4 400,00 €	

Les montants sont exprimés en €TTC

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- D'ADOPTER la décision modificative n°2 du budget principal ;
- D'AUTORISER M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme A Saint-Ay, le

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire Compte-tenu de la transmission en Préfecture le Et de l'affichage le